



DÉCLARATION LIMINAIRE

Châlons en Champagne, le 06 mai 2019

Monsieur le Président du CHS,

Les douaniers des Hauts-de-France ont initié depuis le 4 mars dernier un mouvement de protestation largement relayé par les médias et rejoint aujourd'hui par l'ensemble de la communauté douanière.

Des années de mal-être, de restructurations, de défauts de reconnaissance en courbant l'échine ont été des déclencheurs puissants de cette mobilisation.

Aujourd'hui, toutes les intersyndicales douanières partout en France se mobilisent pour faire entendre leurs revendications d'un seul corps au nom de l'ensemble des agents des douanes ! Le corporatisme douanier est plus fort que jamais !

Comme réponse à cette situation, notre Directeur Général, Rodolphe GINTZ, a préféré rompre totalement le dialogue social le 26 mars dernier en quittant la table des négociations sans rien proposer face à l'angoisse grandissante des douaniers. L'administration a, de surcroît, menacé de sanctions disciplinaires les agents s'inscrivant dans le mouvement, n'hésitant pas à envoyer des CRS à nos collègues de Dunkerque afin de les stopper dans l'exercice de leurs missions : une ligne rouge a été franchie !

L'intersyndicale nationale a donc décidé de ne plus participer à aucune instance administrative quelle qu'elle soit tant que le dialogue social ne sera pas rétabli.

L'intersyndicale douane Champagne-Ardenne s'inscrit dans cette démarche et vous fait savoir qu'elle rompt totalement, à son tour, le dialogue social en local. Aucun douanier ne sera donc plus présent jusqu'à nouvel ordre dans les instances administratives de Champagne-Ardenne.

L'intersyndicale Douane Champagne-Ardenne

Ce CHS-CT se tient dans un contexte social difficile. Les conflits en cours, en particulier, à la DGFIP et à la Douane sont révélateurs d'un profond malaise dans les services des ministères économiques et financiers.

Pour marquer ce profond malaise, l'intersyndicale de la Marne, a décidé de boycotter en 1ère instance la réunion du CHS-CT initialement prévue le 23 avril 2019.

Ce CHS-CT est le 1^{er} de la mandature issue des dernières élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Réunis ce jour pour évoquer de nombreux points, nous vous interpellons sur l'importance des divers sujets traités sur les conditions de travail, les risques psycho-sociaux... qui font que l'intersyndicale a décidé de ne pas boycotter la 2^e convocation.

Le Projet de loi de la Transformation de la Fonction Publique, que nous combattons, dangereux sur de nombreux points, annonce la fin du statut de la Fonction publique tel que nous le connaissons aujourd'hui, la fusion des CT et CHS-CT, la suppression de la compétence des CAP, notamment en matière de promotions et de mobilité, le recours de plus en plus nombreux aux contractuels.

La fusion des CHS-CT et CT ne peut que remettre en cause l'affectation d'un budget propre affecté exclusivement aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité pour les agents.

Par ailleurs, les suppressions massives d'emplois, sans véritables échanges ni concertation avec les organisations syndicales, est une constante depuis trop d'années. Les projets destructeurs au sein de la DGFIP et de la Fonction publique dans son ensemble s'accroissent puisqu'un objectif de 50 000 suppressions d'emplois doit être atteint au plus tard en 2022 dans la Fonction Publique d'Etat.

Ces attaques successives sur les fonctionnaires sont insupportables !!!

A cet égard, l'intersyndicale est toujours dans l'attente du projet de « géographie revisitée » au sein de la DGFIP et des informations que vous pourriez nous communiquer s'agissant du quantum de suppressions d'emplois ainsi que de ses conséquences en matière de restructuration ou plutôt de désagrégation des services.

A ce propos, nous vous informons d'ores et déjà que l'intersyndicale refusera de débattre sur les sujets liés aux dépenses bâtementaires. Sans projet, il n'est pas question de dépenser des deniers publics dans des structures qui seront peut-être fermées demain.

Tous ces projets de réforme de la Fonction Publique, de restructurations de services dont la « géographie revisitée » sont anxiogènes et ne seront pas sans impact sur les conditions de travail, les risques psycho-sociaux pour les agents.

Avec les précédents chez France Télécom, Orange ou La Poste, les Directions ne pourront pas nier ces sujets inhérents à ce type de projet et de réforme.

Nous réclamons que les agents et leurs missions soient enfin placés au centre des réflexions au-delà d'une vision purement comptable.

Nous vous demandons la divulgation du projet concernant la DDFIP de la Marne afin de lever les ambiguïtés et le flou.